

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23- 0026845

Maladie

Dentaire

Optique

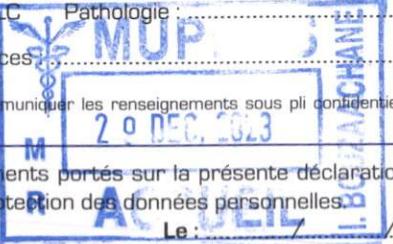
Autres

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 7155 Société : RAM  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : 607NI AHMED  
 Date de naissance : 09-07-1962  
 Adresse : HABITuelle  
 Tél. : 0635738080 Total des frais engagés : 590,40 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :  
 Docteur Omal BENNOUFA  
 Médecine Générale  
 Rue 65 N°53, 2<sup>ème</sup> Etg Passage Prince  
 Ettaboune H. Hassani - Casablanca  
 Tel. : 0522 90 98 07

Date de consultation : 27.12.2023  
 Nom et prénom du malade : LACHHER MERIEM Age:  
 Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Lien de parenté :  
 Nature de la maladie : Bronchite + lumbago  
 Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.  
 J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
 Fait à :  
 Signature de l'adhérent(e) : 

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/12/23 C	—	—	150,00	Docteur OMAR BEN HASSAN Médecin Généraliste Rue 65 N°53, 2 <sup>e</sup> étage Passage Privé El-Haoune H. Hassan Casablanca Tél.: 0522 90 98 07

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
REI PHARMA SARL CHEA Pharmacie Hassan - Casablanca Tél.: 0522 90 32 63	27/12/2023	PHARMATECH 10 Rue Hassan Hassan Casablanca Tél.: 0522 90 98 07 1440,40

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—

### AUXILIAIRES MEDICAUX

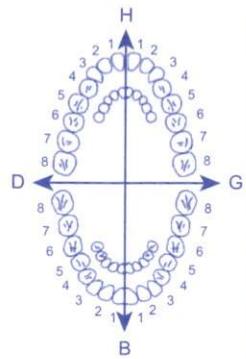
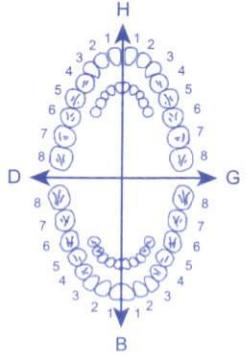
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
	—	—	—	—
—	—	—	—	MONTANTS DES SOINS
—	—	—	—	DEBUT D'EXECUTION
—	—	—	—	FIN D'EXECUTION
—	—	—	—	Coefficient des Travaux
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	DATE DU DEVIS
—	—	—	—	DATE DE L'EXECUTION
—	—	—	—	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
—	—	—	—	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

39,80

AS Hepowat

10 x 3 10. 14/5

52,80

AS

Prazol 20 g

1 gel 1/2 net

T => 440,40

PPV: 98DH00  
PER: 01-26  
LOT: M180

REVEAL S.A.L.  
PHARMACIE CHIFA  
10 Ave. Afghanistan  
Hay Hassani - Casablanca  
Tél.: 0522 90 32 63

Doliprane®  
Paracétamol 1000 mg

PPV: 14DH00  
PER: 06/26  
LOT: M2188

PPV: 14DH00  
PER: 10/25  
LOT: L13545

59,30  
Brexin®  
Piroxicam- $\beta$ -cyclodextrine

voie orale

39,80 DH  
Lot: V1526  
Per: 06-2025

6 111255 870202

DoliGrippe®

Paracétamol - Vitamine C - Séniramine  
PPV: 20DH00  
PER: 01/26  
LOT: M159

97,60

NOCOL® 20 mg  
Simvastatine

LOT M0569  
EXP 08 2025  
PPV 44.90 DH

PPV: 20DH00  
PER: 06/26  
LOT: L13545

Prazol 20 mg

# Docteur Omar BENNOUNA

Médecine Générale  
Echographiste

# الدكتور عمر بنونة

الطب العام

Diplômé d'Echographie Générale  
de la Faculté de Médecine de Montpellier, France  
Ex. Médecin des F.A.R  
Attestation de D.I.U

Docteur Omar BENNOUNA  
Médecine Générale  
Rue 65 N°53, 2<sup>ème</sup> Etg Passage Prince  
Ettaâouine H. Hassani - Casablanca  
Tél.: 0522 90 98 07

دبلوم في الفحص بالصدى  
من كلية الطب بموللي بفرنسا  
طبيب سابق في القواة المسلحة الملكية  
شهادة في وضع اللولب - العملية الصغيرة

Casablanca, le 27/12/83

M<sup>me</sup> MERIEM LACHHEB

08,00	Zamox	1g	✓
14,00	150 mg	✓	✓
28,10	Doliprane	1000 mg	✓
59,30	Brexi	1cp x 3	✓
20,00	Doligrigide	1cp x 3	✓
44,50	Voltaren gel	150 mg	✓
97,60	Nocol	20g	✓

زنقة 65، رقم 53. الطابق الثاني. ممر برانشل. التعاون. الحي الحسني. الدار البيضاء. هاتف العيادة: 05 22 90 98 07

Rue 65 - N° 53, 2<sup>ème</sup> Etage - Passage Prince - Ettaâouine - Hay Hassani - Casablanca - Tél. Cabinet : 05 22 90 98 07

En cas d'Urgences : 06 64 04 38 25 في حالة الإستعجال: